

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE D'ANIZY-LE-CHATEAU

Séance du 15 juin 2016

000000



NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	17

Date de la convocation
6/6/2016

Date d'affichage
6/6/2016

L'an deux mil seize

Le 15 juin

à 18 H 15, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de A. CENTONZE-SANDRAS

Présents : ARTUS Patricia, ANQUETIL Michèle, ANGLADE Cyril, AURIBAUT Christiane, AZEVEDO Alcinda, BARE Frédéric, BRENDER Natacha, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, GADRET Guénohé, GAUDION Benoît, HAMM Olivier, LECLERE Philippe, MENNECART David, PICHENOT Florence, SAMSON Roland, SARASIN Sophie, TUJEK Annie

Absents excusés : Monsieur Nicolas CAUDRILLIER, Monsieur Fabrice LANGLET

Procuration : Néant

Secrétaire de séance : Madame Annie TUJEK

30.2016 Fusion de la
Communauté de
communes des
Vallons d'Anizy et
de la Communauté
de communes du
Val de l'Ailette

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal qu'il convient de se prononcer sur l'arrêté portant projet de périmètre du nouvel établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre issu de la fusion de la Communauté de communes des Vallons d'Anizy et de la Communauté de Communes du Val de l'Ailette.

Il rappelle que ce projet a été validé par la Commission Départementale de Coopération Intercommunale lors de sa réunion du 25 mars 2016 et figure dans le schéma départemental de coopération intercommunale arrêté le 30 mars 2016.

Après en avoir discuté, ce projet de fusion est rejeté par 10 Abstentions et 7 votes contre.

Le Maire
CENTONZE SANDRAS